

● (1150)

LE COMMERCE INTERNATIONALLA CONFÉRENCE DES PAYS RIVERAINS DU PACIFIQUE—
L'ABSENCE DE REPRÉSENTANT DE TAÏWAN

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre d'État (Commerce). Celui-ci est rentré dernièrement d'une conférence des pays du littoral du Pacifique qui s'est tenue à Vancouver et où ses collaborateurs et lui-même ont tenté d'intéresser les sociétés canadiennes aux débouchés économiques considérables qui existent dans une des régions du monde qui connaît le rythme de croissance le plus rapide. Par conséquent, je voudrais poser au ministre la question suivante: étant donné que les statistiques montrent qu'on compte 15,000 chômeurs de plus dans le secteur manufacturier, 13,000 dans le bâtiment et 11,000 dans le secteur des opérations financières et de l'immobilier, pourquoi n'a-t-on pas invité Taïwan à participer à cette conférence puisque la société Taiwan Power Company, le plus important producteur d'électricité de l'île, a fait savoir qu'elle était prête à accepter les soumissions de l'Énergie atomique du Canada pour la construction de deux réacteurs nucléaires qu'elle a l'intention de se procurer et dont la vente activerait notre économie défaillante?

L'hon. Ed Lumley (ministre d'État (Commerce)): Madame le Président, comme le député le sait, les discussions que nous avons eues à la conférence des pays du littoral du Pacifique tenue à Vancouver ont été très fructueuses...

Des voix: Oh, oh!

M. Lumley: Environ 200 des principaux hommes d'affaires de tout le Canada s'y trouvaient.

Des voix: Bravo!

M. Lumley: Probablement que la chose la plus importante à s'être produite suite à la conférence fut que nos représentants commerciaux de cette région, lors de leur voyage de Saint-Jean de Terre-Neuve à Vancouver en Colombie-Britannique ont reçu une excellente réponse du monde des affaires dans chacune des provinces.

La raison pour laquelle Taïwan n'était pas représenté à cette conférence c'est, comme le sait d'ailleurs le député, que le Canada ne reconnaît pas officiellement Taïwan. Il y avait cependant là-bas des hommes d'affaires ayant des liens commerciaux avec leurs homologues taiwanais et ils ont pu discuter sans aucune restriction à cette conférence.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DE TAÏWAN

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre. La compagnie automobile japonaise Toyota fait construire actuellement à Taïwan une usine d'assemblage qui doit produire 100,000 voitures par an tout en approvisionnant le marché de la Chine communiste. Par ailleurs, les multinationales américaines, et notamment les sociétés General Motors, la City Bank et la Banque Chase-Manhattan, continuent à faire des transactions commerciales avec Pékin tout en ayant des relations commerciales très suivies avec Taïwan. Je voudrais que le premier ministre me dise si le gouvernement canadien envisage de revoir sa politique à l'égard de Taïwan car elle n'est plus de mise, c'est évident. En effet, le gouvernement de Pékin a dit sans ambages qu'il ne

Questions orales

s'opposait pas à ce que des entreprises étrangères fassent affaire avec Taïwan?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le ministre d'État chargé du Commerce n'a pas dit le contraire, à ma connaissance. Je pense que le ministre a déclaré que les hommes d'affaires canadiens étaient libres d'aller établir des filiales à Taïwan et de faire des échanges avec ce pays, et c'est la politique officielle du gouvernement. Ce n'est pas parce qu'il n'y a à Taïwan aucune entreprise canadienne de fabrication de moteurs qu'il faut en déduire pour autant que notre politique est insuffisante. Il n'y en a pas non plus en Arabie saoudite. Les hommes d'affaires canadiens ont de multiples possibilités de s'établir dans de nombreux pays. Le fait qu'ils ne peuvent le faire dans tous les pays n'a rien à voir avec la politique du gouvernement.

* * *

L'AGRICULTURELES MESURES POUR NEUTRALISER LES FRAIS D'EXPLOITATION
DES ENTREPRISES AGRICOLES—LE FINANCEMENT CONSENTI
PAR LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

M. Vic Althouse (Humbolt-Lake Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. La Chambre a appris hier que les faillites des petites entreprises ont augmenté de 20 p. 100 par rapport à l'année dernière. De leur côté, les faillites d'exploitations agricoles ont augmenté de 82 p. 100 depuis l'an dernier, ce qui prouve à quel point la politique des taux d'intérêt élevés des gouvernements actuel et précédent est néfaste. On estime que par suite des hausses récentes des taux en 1981, il en coûtera de 300 à 500 millions de dollars de plus aux agriculteurs en frais d'exploitation. Étant donné que cela a un effet dévastateur sur les prix alimentaires, puisque les agriculteurs, les traiteurs et les détaillants doivent forcément reprendre le coût du crédit, qu'entend faire le ministre pour le secteur agricole, de sorte que les agriculteurs puissent survivre sans que les prix à la consommation ne soient trop élevés?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député doit savoir qu'il est impossible de soustraire la collectivité agricole aux contingences économiques auxquelles doivent faire face constamment les autres entreprises. Je préfère que les agriculteurs puissent se tirer d'affaire sur le plan économique. Le député cite des chiffres. Le secteur agricole ne s'est jamais mieux porté dans l'ensemble, quoi qu'en dise le député. Il évoque le taux d'intérêt. Le taux de la Société du crédit agricole est toujours à 12.75 p. 100, ce qui est fort intéressant pour n'importe quel emprunteur à l'heure actuelle. Même dans la propre province du député, un programme provincial subventionne les prêts agricoles. Il en est de même en Alberta, au Québec et en Nouvelle-Écosse. Dans ces provinces, on subventionne même nos prêts agricoles en ce moment, de sorte que pour les agriculteurs soumis à des régimes de gestion de l'offre, que nous les avons aidés à mettre sur pied, le taux d'intérêt est compris dans le prix de revient. Ils sont encore en mesure de fournir aux consommateurs canadiens des aliments à un prix plus raisonnable qu'en tout autre pays du monde, à ce qu'il me semble.